

MAMROT

2-7 JUIN 2011

Région 08

États financiers consolidés de

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

31 mars 2011

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-13
ANNEXES	
Rémunération du personnel et frais de fonctionnement	14
Mandats spéciaux	15
FJAT - Fonctionnement	16
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2011 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samsou Bélaei
Deloitte & Touche s.e.m.c.l.

Le 26 mai 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19441

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**
État consolidé de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	379 288	382 667
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(2 117)	(3 379)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>377 171</u>	<u>379 288</u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Bilan consolidé

au 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 379 997	1 365 811
Dépôts à terme, 0,50 % et 1,05 %, échéant en mai et septembre 2011	2 062 793	2 551 145
Débiteurs (note 3)	1 082 508	1 486 160
	<u>4 525 298</u>	<u>5 403 116</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	300 457	357 954
	<u>4 825 755</u>	<u>5 761 070</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	912 269	86 508
Subventions reportées (note 5)	3 536 315	5 295 274
	<u>4 448 584</u>	<u>5 381 782</u>
ACTIFS NETS	377 171	379 288
	<u>4 825 755</u>	<u>5 761 070</u>

AU NOM DU CONSEIL


_____, administrateur


_____, administrateur

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**État consolidé des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des charges sur les produits	(2 117)	(3 379)
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	73 156	72 924
	<u>71 039</u>	<u>69 545</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 6)	(529 546)	374 251
	<u>(458 507)</u>	<u>443 796</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme	488 400	(2 500 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 659)	(132 520)
	<u>472 741</u>	<u>(2 632 520)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	14 234	(2 188 724)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 416 956	3 605 680
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 6)	1 431 190	1 416 956

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Conférence est une personne morale légalement constituée en vertu de la Loi 34 (2003, chap. 29) sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et a été reconnue l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Conférence a principalement pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La Conférence a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2011. La Conférence continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Conférence et ceux de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, qui est un organisme contrôlé par la Conférence.

Constatation des produits

La Conférence applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. Toute diminution permanente de la valeur des titres de placements est comptabilisée comme imputation aux revenus.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement du mobilier, équipement et agencement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme échéant dans un délai de moins de 3 mois au moment de leur acquisition.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Ventilation des charges communes

La Conférence ventile certaines de ses charges par mandats. Les charges de rémunération du personnel et les frais de fonctionnement sont répartis aux différents mandats selon les heures travaillées par les différents membres du personnel pour chaque mandat. Le détail de cette répartition est présenté à l'Annexe 2.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Conférence. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classification

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Dépôts à terme	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Modification comptable future

Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif (OSBL) du secteur privé. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, les OSBL du secteur privé devront choisir entre les normes internationales d'information financière (IFRS) et les normes comptables actuelles pour les OSBL du secteur privé incluant de légères modifications avec les normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF) comme cadre sous-jacent. La Conférence prévoit appliquer les normes actuelles pour les OSBL du secteur privé incluant de légères modifications avec les NCECF comme cadre sous-jacent à compter de son exercice ouvert à compter du 1er avril 2012. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas été encore déterminée.

3. DÉBITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Subventions et autres	1 064 227	1 467 853
TPS et TVQ	18 281	18 307
	<u>1 082 508</u>	<u>1 486 160</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$	\$	\$
Mobilier, équipement et agencement	712 221	411 764	<u>300 457</u>	<u>357 954</u>

L'amortissement des immobilisations corporelles se chiffre à 73 156 \$ au 31 mars 2011 (2010, 72 924 \$) et est inclus dans les frais de fonctionnement et dans les charges de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

5. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine interne ou externe, sont destinées aux différentes activités confiées à la Conférence par le Gouvernement du Québec ou par d'autres organismes, pour les exercices subséquents.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

5. SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

Le détail est le suivant :

Mandats spéciaux et Fonds de développement régional	Solde au début	Montants alloués au cours de l'exercice	Montants utilisés/ transférés à d'autres projets	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Observatoire de l'Abitibi- Témiscamingue	43 676	225 670	222 630	46 716
Fonds diversification économique	122 455	-	122 455	-
Fonds de développement régional	1 846 626	1 361 835	2 986 053	222 408
Fonds régional d'investissement jeunesse	673 601	446 530	342 658	777 473
FJAT - Fonctionnement (annexe 3)	(13 817)	215 167	201 350	-
AJS - Engagement	251 933	17 294	193 822	75 405
AJS - Concertation & Mieux-Être	80 044	-	21 850	58 194
Engagement jeunesse	9 040	82 843	56 303	35 580
ComaxAT	340 466	143 531	258 188	225 809
CRRNT	628 894	387 860	644 579	372 175
PPRVF	194 167	(28 284)	97 351	68 532
VAT - Projets	135 372	294 568	282 270	147 670
Entente algonquine	69 143	30 141	68 693	30 591
Entente PMA	6 289	1 663 455	1 505 250	164 494
Entente sur le transport	12 902	125 000	67 651	70 251
Entente Aînés	326 501	139 000	148 840	316 661
Entrepreneuriat	6 719	-	-	6 719
Culture entrepreneuriale	-	175 000	45 080	129 920
Médias communautaires	9 380	-	-	9 380
Comité plein air	67 535	-	37 600	29 935
Entente sur l'immigration	131 047	234 627	188 788	176 886
Tourisme	170 368	110 000	230 368	50 000
Réussite éducative	93 561	62 710	101 124	55 147
Entente conciliation travail-famille	10 715	19 614	30 329	-
Entente égalité entre les hommes et les femmes	72 482	43 223	105 290	10 415
Entente administrative pour l'égalité entre les hommes et les femmes	-	25 000	-	25 000
Logements sociaux	6 175	-	6 175	-
CALQ	-	90 000	-	90 000
Économie sociale	-	90 000	66 000	24 000
Soldes à reporter	5 295 274	5 954 784	8 030 697	3 219 361

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

5. SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

Mandats spéciaux et Fonds de développement régional	Solde au début	Montants alloués au cours de l'exercice	Montants utilisés/ transférés à d'autres projets	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Soldes reportés	5 295 274	5 954 784	8 030 697	3 219 361
PMVRMF Volet II	-	2 379 000	2 379 000	-
Aliment poste	-	4 953	4 953	-
Agroalimentaire Volet II	-	200 000	-	200 000
Fonds Québécois d'initiative sociales	-	63 000	24 041	38 959
VHR	-	80 000	2 005	77 995
	5 295 274	8 681 737	10 440 696	3 536 315

6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2011	2010
	\$	\$
Débiteurs	403 652	101 156
Créditeurs et charges à payer	825 761	(449 594)
Subventions reportées	(1 758 959)	722 689
	(529 546)	374 251

Trésorerie et équivalents de la trésorerie

Encaisse	1 379 997	1 365 811
Dépôts à terme	51 193	51 145
	1 431 190	1 416 956

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

7. ENGAGEMENTS

Les versements minimums relatifs à des contrats de location-exploitation de locaux échéant jusqu'en avril 2019 incluant une option de renouvellement de 5 ans totalisent 1 332 508 \$. Les versements minimums pour les 5 prochains exercices se répartissent de la façon suivante :

	\$
2012	171 280
2013	172 058
2014	174 639
2015	177 258
2016	179 917

Les versements minimums relatifs à des contrats de location-exploitation d'équipements échéant jusqu'en mai 2011 totalisent 1 762 \$.

La Conférence s'est engagée envers la Ville d'Amos à retenir les services d'un de ses employés dans le cadre du projet ComaxAT. Le contrat prend fin le 30 septembre 2011 et les versements futurs totalisent 53 300 \$.

8. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue consistent à préserver la capacité de l'entité à évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, à favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, en investissant de façon judicieuse et sécuritaire ses liquidités. La Conférence n'utilise pas de financement par emprunt.

Également, la Conférence n'est soumise à aucune exigence de source externe en matière de gestion de son capital.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2011

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

10. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**
Rémunération du personnel et frais de fonctionnement
de l'exercice terminé le 31 mars 2011

ANNEXE 1

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL		
Salaires	711 370	680 295
Avantages sociaux	149 249	131 992
Remboursement des salaires - mandats spéciaux	(119 244)	(165 472)
	741 375	646 815
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Locaux et frais rattachés aux locaux	220 522	212 851
Entretien et réparations	55 324	50 628
Amortissement des immobilisations corporelles	71 518	70 876
Instances politiques	85 990	124 081
Frais des permanents	87 261	89 801
Services professionnels	102 823	98 441
Communications et publicité	87 288	100 762
Commandites	42 529	50 064
Biens non durables	18 130	11 452
Frais de financement	178	657
Déficits des groupes	62 585	29 709
Remboursement des charges - mandats spéciaux	(208 250)	(241 111)
	625 898	598 211

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Mandats spéciaux

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

ANNEXE 2

	2011				2010				
	Produits		Charges		Produits		Charges		
	Fonds de développement régional \$	Autres sources \$	Total \$	Rémunération du personnel \$	Dépenses spécifiques \$	Administration \$	Total \$	Total \$	
Fonds régional d'investissement jeunesse	-	342 658	342 658	-	342 658	-	342 658	250 486	250 486
FJAT - Fonctionnement (annexe 3)	-	201 350	201 350	136 456	28 894	36 000	201 350	190 860	190 860
AJS - Engagement	-	193 822	193 822	26 857	159 465	7 500	193 822	350 856	350 856
AJS - Concertation & Mieux-Être	-	21 850	21 850	17 912	3 938	-	21 850	48 883	48 883
Engagement jeunesse	-	56 303	56 303	43 958	12 345	-	56 303	72 587	72 587
ComaxAT	-	258 188	258 188	8 500	231 688	18 000	258 188	331 330	331 330
CRANT	-	644 579	644 579	304 617	274 712	65 250	644 579	582 158	582 158
PPRVF	-	97 351	97 351	-	97 351	-	97 351	334 600	334 600
VAT - Projets	30 000	252 270	282 270	149 935	114 335	18 000	282 270	205 652	205 652
Entente algonquine	-	68 693	68 693	-	68 693	-	68 693	29 436	29 436
Entente PMA	-	1 505 250	1 505 250	-	1 505 250	-	1 505 250	93 711	93 711
Entente sur le transport	67 651	-	67 651	33 625	31 026	3 000	67 651	47 261	47 261
Entente Aînés	20 000	128 840	148 840	8 000	138 840	2 000	148 840	59 693	59 693
Culture entrepreneuriale	45 080	-	45 080	-	45 080	-	45 080	-	-
Comité plein air	-	37 600	37 600	-	37 600	-	37 600	70 230	70 230
Entente sur l'immigration	50 000	138 788	188 788	12 900	148 788	27 100	188 788	81	81
Tourisme	100 000	130 368	230 368	-	230 368	-	230 368	81 245	81 245
Réussite éducative	-	101 124	101 124	19 096	77 528	4 500	101 124	47 689	47 689
Logements sociaux	-	6 175	6 175	-	6 175	-	6 175	16 000	16 000
Entente égalité entre les hommes et les femmes	-	105 290	105 290	13 890	91 400	-	105 290	165 467	165 467
Entente Conciliation travail-famille	12 115	18 214	30 329	-	30 329	-	30 329	26 785	26 785
Économie Sociale	40 000	26 000	66 000	-	66 000	-	66 000	-	-
PMVRMF Volet II	-	2 379 000	2 379 000	-	2 379 000	-	2 379 000	-	-
Aliment poste	4 953	-	4 953	-	4 953	-	4 953	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	-	24 041	24 041	-	24 041	-	24 041	-	-
Entente VHR	-	2 005	2 005	-	2 005	-	2 005	-	-
Mandats terminés	-	-	-	-	-	-	-	174 066	174 066
	369 799	6 739 759	7 109 558	775 746	6 152 462	181 350	7 109 558	3 179 076	3 179 076

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

FJAT - Fonctionnement
de l'exercice terminé le 31 mars 2011

ANNEXE 3

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
FJAT - FONCTIONNEMENT		
PRODUITS		
Subvention protocole SAJ	176 168	172 713
Remboursement - table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	5 025	3 840
Intérêts et autres	33 974	490
	<u>215 167</u>	<u>177 043</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	119 464	111 517
Gestion	52 992	40 353
Communications (publicités, outils promotionnels)	-	4 297
Déplacements et frais de réunion	27 622	32 901
Honoraires professionnels	1 272	1 670
Fournitures de bureau	-	122
	<u>201 350</u>	<u>190 860</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	<u>13 817</u>	<u>(13 817)</u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
de l'exercice terminé le 31 mars 2011

ANNEXE 4

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
CHARGES		
Salaires	120 836	163 927
Avantages sociaux	24 732	33 670
Frais de gestion	52 992	75 072
Projet - Atlas	-	10 766
Bulletin l'Observatoire	5 927	12 218
Statistiques	192	990
Frais de réunions	242	1 496
Formation	600	1 601
Frais de bureau et d'entretien	662	1 011
Publicité	511	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 638	2 048
Honoraires et consultants	8 702	2 357
Site Web	5 596	-
	222 630	305 156